

6.8

Offres publiques

---

---

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

#### **1421636 Alberta Ltd. (filiale en propriété exclusive de Marpep Publishing Limited)**

(MPL Communications Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 26 septembre 2008 concernant l'offre publique d'achat de 1421636 Alberta Ltd. (filiale en propriété exclusive de Marpep Publishing Limited) sur la totalité des actions ordinaires en circulation de MPL Communications Inc. au prix de 0,08 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 4 novembre 2008, 17 h 00 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR: 1326855

Décision n°: 2008-FS-0009

#### **Canadian Storage Partners, ULC (filiale de Canada TKG-Storage Partners, L.P.)**

(InStorage Real Estate Investment Trust)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 16 octobre 2008 concernant l'offre publique d'achat de Canadian Storage Partners, ULC (filiale de Canada TKG-Storage Partners, L.P.) sur la totalité des parts en circulation d'InStorage Real Estate Investment Trust au prix de 3,75 \$ la part au comptant.

L'offre expire le 21 novembre 2008, 17 h 00 (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR: 1331310

Décision n°: 2008-FS-0010

#### **Medtronic Canada Acquisition Inc. (filiale en propriété exclusive indirecte de Medtronic, Inc.)**

(CryoCath Technologies Inc.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 3 octobre 2008 concernant l'offre publique d'achat de Medtronic Canada Acquisition Inc. (filiale en propriété exclusive indirecte de Medtronic, Inc.) sur la totalité des actions ordinaires en circulation de CryoCath Technologies Inc. au prix de 8,75 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 12 novembre 2008, 20 h 00 (heure de Montréal), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR: 1328803

Décision n°: 2008-FS-0008

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.